

## **Liaison Courrière-CHU: bientôt une rencontre avec le ministre - 01/10/2019**

**ASSESE -**

**L'abandon du projet d'une voirie régionale entre Courrière et le CHU Mont-Godinne est une chose. Mais où en est-on maintenant?**



En commission du logement et des pouvoirs locaux, le député cdH Christophe Bastin a interpellé Pierre-Yves Dermagne, le ministre du Logement, des Pouvoirs locaux et de la Ville, sur «*les aides régionales pour la rénovation des voiries locales entre l'hôpital de Mont-Godinne et l'E411*».

En janvier, à la demande des autorités locales d'Yvoir, Assesse et Profondeville, le projet d'une nouvelle voirie régionale entre Courrière et le CHU Mont-Godinne était abandonné. Il n'en demeure pas moins que la circulation demeure très importante sur les voiries locales existantes. L'option défendue par les élus locaux passe par une amélioration de ces voiries locales afin d'assurer l'accessibilité au site et la sécurité des riverains. Cependant, poursuit le député, la réalisation de ces travaux ne pourra être se faire sans une aide régionale. Un dossier sera introduit par le CHU, en concertation avec les communes.

Début septembre, la ministre De Bue confirmait la demande d'entretien, rappelant toutefois que le Fonds régional pour les investissements communaux (FRIC) était actuellement la seule source de financement possible pour permettre à une commune d'aménager et de sécuriser les voiries communales utilisées pour accéder au CHU.

Pour Assesse, la plus impactée par ce trafic, l'aménagement et la sécurisation des voiries nécessiteraient d'affecter l'intégralité des moyens FRIC durant neuf ans, ce qui n'est pas possible.

Le député demande à la ministre s'il envisage la mise en œuvre d'une autre source de financement que le FRIC.

### **À la recherche d'une solution**

Le ministre Dermagne reconnaît une utilisation et un rayonnement bien plus larges que ceux d'une simple voirie communale puisque c'est une desserte vers un des grands hôpitaux de la région. Il reconnaît qu'il est difficile aujourd'hui de subventionner, dans l'état actuel des dispositions décrétales, des projets ou infrastructures qui dépassent le cadre d'une simple commune.

Le ministre se dit disposé à rencontrer rapidement les interlocuteurs et les acteurs de ce dossier pour envisager, dans le cadre de ses compétences et peut-être aussi en lien avec celles d'autres ministres du gouvernement, des pistes de solutions pour faire en sorte que l'accès à cet hôpital puisse être garanti de manière la plus sécurisée possible, sans que cela ne pèse de manière disproportionnée sur les finances

des petites communes qui sont aux alentours.

Freddy GILLAIN (L'Avenir)

X

### **Lavenir.net veille sur vos données personnelles**

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées. **Lire notre politique de confidentialité**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **En savoir plus sur l'utilisation des cookies.** J'accepte